



Résumé des Contributions Prévues Déterminées au Niveau National
Soumises par les pays des Amériques et des Caraïbes à la
Conférence des Parties COP21 à Paris
de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements

Mots clés

- **Adaptation aux Changements Climatiques:** L'ajustement d'un système à des changements climatiques (y compris la variabilité climatique et les extrêmes) afin d'atténuer les dommages potentiels, de tirer parti des opportunités ou de faire face aux conséquences.
- **Atténuation du Changement Climatique:** Une intervention humaine pour réduire les sources ou améliorer les réservoirs de gaz à effet de serre.
- **Contributions Prévues Déterminées au Niveau National CPDNN:** Les actions publiquement désignées dans l'Accord de Paris par les pays pour contribuer aux efforts internationaux visant à maintenir le réchauffement planétaire en dessous de 2 degrés Celsius, en ce qui concerne les niveaux préindustriels, de préférence à une limite de 1,5 degré.
- **Gaz à Effet de Serre (GES):** Les gaz à effet de serre sont des composants gazeux de l'atmosphère, naturels ou anthropiques, qui absorbent et émettent des rayonnements à certaines longueurs d'onde du spectre électromagnétique émis par la surface de la terre, par l'atmosphère lui-même et par les nuages. Ces propriétés provoquent l'effet de serre.

Sources: Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Cette publication a été rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Canada.

Canada 

ANTIGUA-ET-BARBUDA

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Érosion des côtes accélérée et augmentation des inondations
- Baisse des précipitations annuelles moyennes
- Inondations récemment causées par l'intensité des précipitations, ainsi que par l'augmentation de l'intensité des tempêtes tropicales
- En périodes de sécheresse, la désalinisation de l'eau de mer peut représenter jusqu'à 90 % des ressources en eau douce

Objectifs prioritaires

- Établir un environnement juridique, politique et institutionnel propice à la baisse des émissions de CO₂
- Mettre à jour le Code de la construction pour le rendre plus durable
- Augmenter la résilience des systèmes énergétiques pour l'accès aux ressources d'eau

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Assurer le transfert efficace des ressources pour l'action climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Satisfaire la demande grâce aux ressources renouvelables hors réseau
- Produire 50 MW d'électricité à partir de sources renouvelables
- Développer des normes d'efficacité pour les véhicules et les appareils
- Développer un plan de valorisation des déchets (WTE)
- Protéger les zones humides grâce à la séquestration du dioxyde de carbone

Contributions aux mesures d'adaptation

- Augmenter la désalinisation de l'eau de mer
- Améliorer et préparer les bâtiments aux phénomènes météorologiques extrêmes
- Assurer que les régimes d'assurance soient disponibles et abordables pour les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les propriétaires terriens et les entrepreneurs
- Faire de l'adaptation dans le secteur de l'eau une priorité nationale

ARGENTINE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Entre 1960 et 2010, la température moyenne dans presque tout le pays a augmenté de 0,5 °C et de 1 °C dans certaines zones de Patagonie
- Des changements des niveaux des précipitations ont provoqué des impacts socio-économiques et ont modifié le niveau des rivières

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 15 % d'ici 2030
- Promouvoir la gestion durable des forêts, l'efficacité énergétique, les biocarburants, l'énergie nucléaire, les énergies renouvelables et le changement de modes de transport

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Créer des espaces de travail interinstitutionnel pour promouvoir la réduction des risques de catastrophe

Contributions aux mesures d'atténuation

- Préservation, restauration et gestion durable des forêts indigènes
- Préservation de la biodiversité et adaptation basée sur les écosystèmes

Contributions aux mesures d'adaptation

- Développement de techniques agricoles plus durables
- Renforcement des processus de gestion de la santé liés aux impacts directs et indirects du changement climatique
- Mise en place de mesures pour lutter contre les phénomènes météorologiques extrêmes, comme l'amélioration des efforts d'intervention et de relèvement

LES BAHAMAS

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Hausse du niveau des mers
- Salinisation des eaux douces souterraines
- Vulnérabilité à des phénomènes climatiques dommageables comme les ouragans

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 30 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre stratégique national pour lutter contre le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Promouvoir des combustibles à teneur plus faible en carbone et le développement
- Réglementer les émissions des véhicules à moteur et imposer un entretien adapté
- Augmenter la part des énergies renouvelables de 30 % dans le mix énergétique d'ici 2030

Contributions aux mesures d'adaptation

- Améliorer la sécurité alimentaire et la production alimentaire durable
- Développer les connaissances/données sur les conditions environnementales et les risques de santé liés au changement climatique
- Protéger les littoraux et les écosystèmes côtiers
- Évaluer la vulnérabilité de la population et envisager le déplacement
- Assurer l'accès à l'eau potable

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Extrêmement vulnérable aux impacts défavorables du changement climatique, tels que les ouragans, les inondations, l'érosion et la perte des habitats côtiers
- Hausse des températures moyennes

Objectifs prioritaires

- Réduire de 15 % au total les émissions de GES de ses trois secteurs visés d'ici 2030
- Réduire de 30 % les émissions de GES du secteur des transports en commun d'ici la fin de l'an 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre stratégique concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Viser à réduire les émissions de carbone provenant de la production électrique, de l'industrie et des transports

Contributions aux mesures d'adaptation

- Réduire la vulnérabilité climatique dans tous les secteurs
- Améliorer la capacité nationale d'adaptation

BARBADE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Hausse des températures et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes
- Hausse du niveau des mers et du blanchissement des coraux
- Impacts indirects comme la sécheresse, les inondations, l'augmentation des épidémies ravageuses, des maladies et la destruction des écosystèmes essentiels

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 23 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Assurer l'alignement des plans concernant le changement climatique avec les plans nationaux de développement

Contributions aux mesures d'atténuation

- Réduire la consommation électrique
- Augmenter l'offre et la demande d'énergies renouvelables
- Institutionnaliser un système officiel de mesure, de publication et de vérification (MRV) afin de suivre les émissions nationales et l'impact d'actions d'atténuation spécifiques

Contributions aux mesures d'adaptation

- Gérer les réserves d'eau douce
- Améliorer la productivité agricole
- Prévenir la dégradation des sols
- Se focaliser sur l'agriculture, le tourisme, la pêche, la santé humaine, les ressources côtières et les établissements humains
- Inclure les considérations de jeunesse et de genre dans les mesures d'adaptation

BELIZE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Vulnérable aux catastrophes naturelles et aux chocs liés au climat
- Le niveau de la mer et la hausse moyenne de la température
- Diminution des précipitations annuelles
- Augmentation de l'érosion et de la contamination des zones côtières
- Les effets sur l'agriculture et le domaine de la pêche constituent une menace pour la sécurité alimentaire

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de CO₂ de 62 % d'ici 2033
- Réduire de 20 % l'utilisation de combustibles conventionnels pour les transports d'ici 2033
- Augmenter la part des énergies renouvelables de 85 % dans le mix énergétique d'ici 2027

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer aux plans d'action et aux cadres stratégiques nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Préserver et protéger la biodiversité et les terres et la forêt
- Améliorer les transports en commun en renouvelant la flotte et promouvoir l'utilisation de biocombustibles
- Faciliter des systèmes de production propres dans le traitement des productions agricoles et forestières pour coproduire des biocombustibles

Contributions aux mesures d'adaptation

- Gestion durable des pêches et des ressources en eau
- Rendre les établissements humains et les zones côtières résilients
- Intégrer la planification de l'adaptation au secteur du tourisme
- Améliorer la résilience du secteur des transports
- Renforcer les services de santé afin de réduire l'exposition et les conséquences sur la santé de la chaleur extrême, améliorer les infrastructures et la capacité sanitaires

BOLIVIE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Perte d'environ 50 % de la surface glaciaire
- Les changements des températures et précipitations moyennes ont eu des conséquences défavorables sur plus de 4 millions de personnes entre 1982 et 2014
- D'ici 2030, 27 % du pays pourrait être touché par une sécheresse persistante et 24 % par des inondations très fréquentes

Objectifs prioritaires

- Diminuer systématiquement la vulnérabilité hydrique du pays
- Augmenter la capacité de production électrique en utilisant des énergies renouvelables
- Créer une capacité d'atténuation et d'adaptation grâce à la gestion durable des forêts

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Prioriser la concordance entre les actions d'atténuation et d'adaptation et l'idée de développement global

Contributions aux mesures d'atténuation

- Augmenter l'utilisation de sources d'énergies renouvelables et alternatives à 79 % et 9 % respectivement d'ici 2030
- Augmenter la superficie des zones (re)boisées à 4,5 millions d'hectares d'ici 2030 grâce à la gestion communautaire durable et l'éradication de la déforestation illégale
- Renforcer le piégeage et le stockage du dioxyde de carbone, la fertilité des sols et des matières organiques, la préservation de la biodiversité et la disponibilité de l'eau

Contributions aux mesures d'adaptation

- Améliorer le stockage et l'approvisionnement de l'eau grâce à des pratiques de gestion communautaire
- Restaurer et remettre en état les sols détériorés, la couverture végétale et les forêts
- Modifier les pratiques agricoles et d'élevage pour limiter les conséquences climatiques et augmenter la production alimentaire
- Installer des stations hydrométéorologiques, géologiques et sismiques pour améliorer les systèmes d'alerte précoce

BRÉSIL

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Changement dans les précipitations ayant comme résultat de la sécheresse, des inondations, des glissements de terrain, etc.
- Les catastrophes naturelles se produisent plus souvent dans les zones urbaines, et ont le plus grand impact sur les populations vulnérables

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 43 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Continuer de développer des initiatives pour lutter contre le changement climatique en se concentrant sur l'adaptation, la gestion forestière, l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de carbone

Contributions aux mesures d'atténuation

- Préservation et utilisation durable de la biodiversité
- Améliorer les systèmes de gestion durable des forêts indigènes
- Augmenter l'utilisation des énergies renouvelables et des biocarburants

Contributions aux mesures d'adaptation

- Renforcer la sécurité de l'eau
- Incorporer la gestion des risques climatiques dans les politiques et stratégies publiques
- Garantir la cohérence des stratégies de développement locales et nationales avec les mesures d'adaptation
- Améliorer les infrastructures de transport en zone urbaine

CANADA

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Augmentation des risques de santé comme la chaleur extrême et les maladies infectieuses
- Des communautés isolées et marginalisées particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique comme les inondations graves et fréquentes

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 30 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Législation pour la protection de l'environnement et supervision des initiatives nationales concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Protéger et renforcer les puits de carbone y compris dans les forêts, les zones humides et les terres agricoles
- Investir dans la technologie énergétique propre pour une transition vers une économie à faibles émissions de carbone
- Réglementer les émissions de différents GES et hydrofluorocarbures

Contributions aux mesures d'adaptation

- Établir le nouveau Centre canadien des services climatiques
- Créer une résilience grâce à des infrastructures avec des codes et des normes résilients au climat en ciblant les communautés du Nord
- Développer un plan d'action national pour lutter contre les risques de santé causés par le changement climatique

CHILI

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Effets sur l'accès aux ressources et sur les écosystèmes, en particulier sur les secteurs de la pêche et l'aquaculture
- Baisse des précipitations et hausse des températures
- Phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus graves

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 30 % d'ici 2030
- Gestion durable des forêts et récupération de 100 000 hectares de forêt

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Favoriser les énergies renouvelables non conventionnelles
- Introduire une taxe sur les émissions
- Renforcer les cadres juridiques pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique
- Créer des mécanismes de mesure, de publication et de vérification des efforts nationaux

Contributions aux mesures d'atténuation

- Réduire la demande et le coût marginal de l'électricité
- Augmenter la participation des énergies renouvelables jusqu'au 20% dans le mix énergétique d'ici 2018
- Appliquer le concept du développement durable aux travaux de construction
- Assurer la complémentarité entre les plans pour l'énergie et l'environnement de moyen et long terme

Contributions aux mesures d'adaptation

- Développer des plans d'adaptation sectoriels
- Appliquer une approche décentralisée au renforcement de la résilience
- Gestion durable de l'eau, des forêts et de l'agriculture
- Protéger la biodiversité et les écosystèmes

COLOMBIE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes, contribuant à des pertes sociales et économiques

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 20 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Analyser les manières de dissocier les émissions de GES de la croissance économique
- Contribuer au cadre juridique et aux plans d'action nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Réduire la déforestation
- Prendre des actions concrètes pour préserver les écosystèmes
- Augmenter la superficie de terres protégées par l'État à plus de 2,5 millions d'hectares

Contributions aux mesures d'adaptation

- Bâtir une résilience conforme aux accords internationaux
- Développer des plans d'action territoriaux et sectoriels dotés de mécanismes de mesure et de vérification
- Assurer la gestion durable des ressources en eau

COSTA RICA

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Très vulnérable aux effets du changement climatique
- Changement des températures et des précipitations, et détérioration du sol intensifiée
- Augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes

Objectifs prioritaires

- Avoir une économie neutre en carbone d'ici 2021
- Réduire les émissions de GES de 44% d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre juridique et aux plans d'action nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Promouvoir un développement vert et inclusif
- Réduire la demande d'énergie et les émissions de GES
- Augmenter la participation des énergies renouvelables de 100 % dans le mix énergétique d'ici 2030
- Gérer les réservoirs de carbone
- Implémenter un système de transport en commun efficace et complet

Contributions aux mesures d'adaptation

- Définir clairement les droits aux ressources forestières et ressources des agrosystèmes
- Préserver les ressources en eau et la biodiversité
- Identifier et lutter contre les vulnérabilités du système infrastructurel d'ici 2020
- Améliorer les systèmes de collecte des eaux et des égouts

CUBA

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Températures plus chaudes et plus extrêmes
- Hausse du niveau des mers estimée à 1,44 mm par an
- Perte de plage littorale estimée à 1,2 m par an
- Hausse de la variabilité des régimes climatiques, dont les précipitations et les cyclones
- Impacts dans la disponibilité de l'eau

Objectifs prioritaires

- Continuer de réduire graduellement les émissions de GES

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer aux plans d'action nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Augmenter la participation des sources renouvelables dans le réseau énergétique national
- Transformer les déchets organiques en biogaz et en biofertilisants
- Remplacer les technologies domestiques obsolètes

Contributions aux mesures d'adaptation

- Incorporer l'adaptation dans la planification sectorielle
- Minimiser la vulnérabilité des communautés côtières
- Mettre l'accent sur la préservation, y compris la préservation des mangroves et des récifs coralliens
- Créer un réseau de mesure pour évaluer les régimes environnementaux et climatiques
- Renforcer l'éducation et la recherche en matière d'environnement

DOMINIQUE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus graves
- Hausse du niveau des mers avec des eaux plus acides
- Changement des régimes climatiques et pluviométriques moyens

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 44,7 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Établir un cadre juridique/institutionnel propre à faciliter la coordination/mise en œuvre de mesures concernant le changement climatique et l'intégration de ces questions

Contributions aux mesures d'atténuation

- Conversion aux sources d'énergies renouvelables dans les principaux secteurs économiques
- Faciliter la transition vers les véhicules hybrides
- Gestion forestière saine pour améliorer la capacité d'absorption du carbone

Contributions aux mesures d'adaptation

- Développer des codes de construction écoénergétiques et résilients au climat
- Évaluer la vulnérabilité afin d'identifier les risques
- Apporter un soutien aux communautés vulnérables aux effets du changement climatique
- Établir un système d'alerte précoce et des mesures de préparation aux situations d'urgence

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Contributions Déterminées au niveau National

COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Vulnérabilité aux phénomènes météorologiques extrêmes touchant des établissements humains et les activités de production

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 25 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer à des politiques et plans nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Secteurs prioritaires pour l'atténuation : énergie, transport, foresterie, tourisme, déchets solides et ciment

Contributions aux mesures d'adaptation

- Créer une résilience de l'écosystème
- Gestion des risques et alerte précoce
- Gestion de l'eau et sécurité alimentaire

ÉQUATEUR

Contributions Déterminées au niveau National

COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Vulnérabilité particulière aux phénomènes météorologiques extrêmes, causant des pertes humaines, infrastructurelles et économiques
- Hausse des précipitations annuelles de 33 % dans les régions côtières
- Recul des glaciers passé de 20 à 30 % au cours des 30 dernières années dans les régions andines

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 20-25 % d'ici 2025

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Cadre juridique en place pour protéger et préserver les zones fauniques et promouvoir des plans d'actions nationaux complémentaires pour lutter contre le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Restaurer les forêts nationales et éradiquer la déforestation
- Encourager les efforts de préservation de la biodiversité
- Augmenter le pourcentage des énergies renouvelables dans le mix énergétique
- Gérer l'approvisionnement en eau de manière durable, notamment en analysant l'impact des projets hydroélectriques sur les systèmes hydrauliques

Contributions aux mesures d'adaptation

- Renforcer la résilience communautaire en augmentant les capacités, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et l'accès à l'eau
- Analyser la vulnérabilité territoriale et sectorielle au changement climatique et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation
- Établir des systèmes d'alerte précoce et de gestion des risques à tous les niveaux du gouvernement

LE SALVADOR

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Augmentation progressive des phénomènes météorologiques extrêmes
- Hausse de la température annuelle moyenne de 1,3 °C durant la période où la température moyenne mondiale a augmenté de 0,08 °
- Le niveau des mers a augmenté de presque 8 cm au cours des 60 dernières années

Objectifs prioritaires

- Augmenter la production d'énergie renouvelable d'au moins 12 % d'ici 2025

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre juridique et aux plans d'action nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Réduire les émissions de GES
- Diversifier le mix énergétique en augmentant l'utilisation des sources renouvelables
- Restauration et préservation exhaustives des terres et des forêts
- Technologie de transport avancée et propre

Contributions aux mesures d'adaptation

- Élaborer des stratégies d'adaptation sectorielles, focalisées sur l'agriculture, l'eau, l'infrastructure et la santé
- Favoriser les systèmes communautaires pour ainsi réduire les coûts à travers de l'efficacité écoénergétique

GRENADE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Changements du système climatique se manifestant par de la sécheresse et une hausse des températures
- Dégradation des zones littorales
- Salinisation des aquifères
- Difficultés pour les principaux secteurs économiques : le tourisme et l'agriculture

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 30 % d'ici 2025

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre stratégique national pour lutter contre le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Promouvoir l'efficacité énergétique par la rénovation et des codes de construction
- Améliorer la gestion des déchets
- Protéger la biodiversité et les terres grâce à la préservation

Contributions aux mesures d'adaptation

- Intégrer l'adaptation dans la planification nationale du développement
- Rendre les communautés résilientes
- Améliorer la gestion des ressources en eau
- Soutenir les groupes communautaires et les ONG dans leurs activités liées au climat

GUATEMALA

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Le pays a été victime de 8 phénomènes météorologiques extrêmes survenus liés au changement climatique entre 1998 et 2014
- Des tempêtes plus fortes et fréquentes et des sécheresses, entre autres, toucheront en particulier les populations vulnérables

Objectifs prioritaires

- Réduire ses émissions de GES de 11,2 % en relation à ses émissions de l'année 2005 d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre juridique et aux plans d'actions nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Augmenter les énergies renouvelables de 69,2 % à 80 % du mix énergétique d'ici 2030
- Améliorer la gestion des forêts

Contributions aux mesures d'adaptation

- Donner la priorité aux actions concernant la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau et la santé
- Préserver et protéger les écosystèmes et zones marines
- Incorporer des informations sur le climat dans les systèmes d'alerte précoce afin de réduire les risques de catastrophe
- Coordonner avec le secteur privé afin d'assurer une production propre

GUYANE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Une agriculture particulièrement vulnérable à la hausse du niveau des mers

Objectifs prioritaires

- Gestion durable des forêts
- Alimenter les communautés récemment établies avec des énergies renouvelables

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre stratégique national pour lutter contre le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Augmenter la part des énergies renouvelables de 100 % dans le mix énergétique d'ici 2025
- Combattre les émissions provenant des activités minières et de coupe

Contributions aux mesures d'adaptation

- Continuer la construction, la réhabilitation et la gestion des terres protégées pour la conservation de la faune et de la flore et des canaux
- Prioriser l'approvisionnement en eau et l'assainissement
- Introduire de nouvelles techniques agricoles telles que la culture hydroponique et la fertigation

HAÏTI

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- 4^e pays le plus vulnérable du monde aux effets du changement climatique
- Les phénomènes météorologiques extrêmes représentent un obstacle de taille pour le développement du pays
- Hausse du niveau des mers et de la température moyenne, ainsi que baisse des précipitations annuelles

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 31 % d'ici 2030
- Augmenter la production d'hydroélectricité d'ici 2020
- Préserver 10 500 hectares et reboiser 2 500 hectares de forêts nationales d'ici 2030
- Préserver 10 000 hectares de forêt de mangrove d'ici 2030
- Protéger les zones marines sur la côte sud

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadres et plans d'action nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Augmenter la participation des énergies renouvelables à 47 % du mix énergétique d'ici 2030
- Remplacer les technologies domestiques obsolètes par des technologies plus écologiques
- Améliorer les systèmes de gestion des forêts
- Créer et mettre en œuvre une politique nationale de gestion des déchets

Contributions aux mesures d'adaptation

- Gestion durable des ressources en eau
- Assurer la résilience des infrastructures
- Améliorer la sécurité alimentaire grâce à des pratiques agricoles adaptées
- Renforcer les systèmes de mesure et de prévision météorologiques
- Améliorer la compréhension/sensibilité au changement climatique et aux pratiques d'adaptation

HONDURAS

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Des phénomènes météorologiques extrêmes plus violents et fréquents
- Hausse du niveau des mers
- Augmentation des maladies tropicales

Objectifs prioritaires

- Reboiser 1 million d'hectares de terres d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Renforcer les politiques sur la sécurité alimentaire
- Contribuer au cadre juridique et aux plans d'action nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Réduire les émissions de GES de 15 % d'ici 2030
- Réduire la consommation domestique de bois de chauffage de 39 %

Contributions aux mesures d'adaptation

- Encourager une meilleure compréhension et un meilleur suivi des indicateurs climatiques
- Adopter des pratiques agricoles et d'élevage durables

JAMAÏQUE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Des phénomènes météorologiques extrêmes contribuant à des pertes sociales et économiques

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 7,8 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer aux actions nationales existantes concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Augmenter les énergies renouvelables à 20% du mix énergétique primaire d'ici 2030

Contributions aux mesures d'adaptation

- Intégrer les questions du climat dans les plans de développement
- Programmes de sensibilisation et d'éducation
- Donner la priorité à la collecte de données et améliorer la capacité de recherche
- Installer et entretenir des stations météorologiques automatiques

MEXIQUE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Hausse de la température moyenne de 0,85 °C ainsi que des précipitations moyennes
- Augmentation du nombre de phénomènes météorologiques extrêmes entraînant des coûts sociaux et économiques élevés

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 22 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Assurer un cadre juridique efficient pour lutter contre le changement climatique et ses impacts

Contributions aux mesures d'atténuation

- Protéger les écosystèmes et la biodiversité
- Éradiquer la déforestation d'ici 2030
- Reboiser les bassins versants

Contributions aux mesures d'adaptation

- Améliorer la capacité d'adaptation des communautés vulnérables grâce à des systèmes d'alerte précoce et à la gestion des risques
- Mettre en place un système d'alerte précoce pour prévenir les maladies exacerbées par le changement climatique
- Préserver et restaurer les écosystèmes
- Réglementer l'utilisation des terres et les infrastructures dans les zones à haut risque
- Garantir la durabilité de l'agriculture et de l'utilisation de l'eau

PANAMA

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Très vulnérable aux effets négatifs du changement climatique
- Tempêtes, inondations et sécheresses plus fréquentes et intenses
- Secteurs les plus vulnérables: l'agriculture, les systèmes de gestion des eaux et des côtes, la foresterie et la santé

Objectifs prioritaires

- Augmenter la participation des énergies renouvelables de 30 % d'ici 2050
- Augmenter l'absorption du carbone de 10 % d'ici 2050 grâce à des actions de reboisement

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre juridique et aux plans d'action nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Améliorer l'efficacité écoénergétique et diversifier le mix énergétique
- Protéger, préserver et gérer la biodiversité
- Développer/améliorer les systèmes de transport en commun public

Contributions aux mesures d'adaptation

- Gérer et restaurer les bassins versants de manière durable

PARAGUAY

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Hausse des températures et de la variabilité des précipitations
- Périodes de sécheresse plus longues
- Risque économique dû à l'importance de l'agriculture et d'autres secteurs primaires dans le PIB

Objectifs prioritaires

- Réduire unilatéralement les émissions de GES de 10 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre législatif ainsi qu'aux politiques nationales pour lutter contre le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Développement des sources d'énergies renouvelables
- Gestion durable des forêts et reboisement
- Améliorer la durabilité de la production agricole

Contributions aux mesures d'adaptation

- Secteurs prioritaires pour l'adaptation : eau, foresterie, agriculture, énergie, santé et infrastructure
- Développer la capacité de gestion des risques et des systèmes d'alerte précoce

PÉROU

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Changements des températures et des régimes pluviaux
- Recul de glaciers tropicaux
- Plus grande exposition aux phénomènes météorologiques extrêmes et plus grande difficulté à les anticiper

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 30 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre juridique national pour lutter contre le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Gestion durable des forêts nationales

Contributions aux mesures d'adaptation

- Accent sur cinq domaines : gestion des risques de catastrophe, infrastructures résilientes, approche tenant compte de la pauvreté et des populations vulnérables, approche de genre et promotion des investissements privés dans l'adaptation au changement climatique
- Classer les districts par ordre de priorité pour leur suivi, dû à leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques et hydrométéorologiques

SAINT-CRISTOPHE-ET-NIÉVÈS

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Hausse du niveau des mers et des températures moyennes
- Changement des régimes pluviaux et hydrologiques

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 22 % et 35 % d'ici 2025 et 2030 respectivement

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer aux politiques nationales concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Augmenter l'utilisation d'énergies renouvelables de 50 %
- Réduire la consommation nationale d'énergie et de combustibles de 5 % chacun

Contributions aux mesures d'adaptation

- Augmenter la disponibilité de l'eau, incluant à travers de la désalinisation
- Réduire la demande en eau grâce à une plus grande efficacité énergétique des immeubles et des appareils
- Rendre les infrastructures côtières et le secteur agricole plus résilients

SAINTE-LUCIE

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- La hausse du niveau des mers menace les infrastructures et les atouts économiques du littoral
- Changements de la distribution des précipitations et de l'intensité/fréquence des phénomènes météorologiques
- Impacts négatifs sur la santé, l'eau, la production alimentaire et les services financiers
- Salinisation des aquifères

Objectifs prioritaires

- Produire jusqu'à 35 % de l'électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2020 et 50 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre juridique pour lutter contre le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Améliorer la distribution du réseau et l'efficacité de transmission
- Développer les transports en commun et l'efficacité des véhicules

Contributions aux mesures d'adaptation

- Réduire les émissions de GES de 16 % d'ici 2025
- Développer un plan d'utilisation des terres complet
- Mettre en place des systèmes d'alerte précoce
- Entreprendre des interventions d'adaptation liées aux infrastructures, aux ressources en eau et aux défenses naturelles comme les mangroves ou les zones humides

SAINT-VINCENT-ET-LES-GRENADINES

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Fortement touché durant les 5 dernières années par de graves phénomènes météorologiques
- Hausse des températures et de la température de surface de la mer
- Baisse des précipitations annuelles moyennes
- Potentiel d'augmentation des maladies transmises par vecteur

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 22 % d'ici 2025

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer aux politiques et plans stratégiques nationaux concernant le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Installer des équipements de production d'électricité géothermique
- Améliorer l'efficacité et la production d'autres sources d'énergies renouvelables
- Réduire les droits de douane à l'importation des véhicules à faibles émissions
- Développer les puits de carbone grâce au reboisement et à la gestion durable des forêts

Contributions aux mesures d'adaptation

- Entreprendre des évaluations des risques de vulnérabilité au climat
- Concevoir et mettre en œuvre des initiatives pour réduire les risques de catastrophe tenant compte des questions de genre
- Construire une station d'osmose inverse pour désaliniser l'eau
- Installer des stations météorologiques

SURINAME

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Très vulnérable aux effets du changement climatique
- Augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes
- Hausse du niveau des mers ayant un impact sur les écosystèmes et les terres du littoral

Objectifs prioritaires

- Gestion durable des forêts et des écosystèmes
- Minimiser la déforestation et la dégradation des forêts

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre juridique pour lutter contre le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Assurer un minimum de 25 % d'énergies renouvelables d'ici 2025
- Promouvoir l'efficacité énergétique par la sensibilisation des consommateurs et des codes de construction

Contributions aux mesures d'adaptation

- Mesures résilientes au climat intégrées au plan national de développement
- Améliorer l'infrastructure et la gestion des ressources en eau
- Innovations technologiques dans l'utilisation des terres
- Rendre l'écosystème résilient

ÉTATS-UNIS

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Hausse des températures moyennes et des précipitations
- Détérioration de la qualité de l'air
- Perte de récifs coralliens et d'habitats marins
- Détérioration des lignes côtières due à la hausse du niveau des mers et du nombre de tempêtes

Objectifs prioritaires

- Atteindre l'objectif de réduire ses émissions de GES de 28% en dessous du niveau d'émissions de l'année 2005 d'ici 2025

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre juridique pour lutter contre le changement climatique

Contributions aux mesures d'atténuation

- Réduire les émissions provenant de la production électrique et de la gestion des déchets
- Introduire des normes pour l'économie de l'énergie et de carburant

Contributions aux mesures d'adaptation

- Aucune signalée

URUGUAY

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Très sensible à la sécheresse et aux inondations
- Secteur agricole très important d'un point de vue économique et vulnérable aux impacts du climat

Objectifs prioritaires

- Être neutre en CO₂ d'ici 2030
- Réduire la concentration/l'intensité d'autres émissions nocives

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Contribuer au cadre juridique en donnant la priorité à l'adaptation

Contributions aux mesures d'atténuation

- Limiter les émissions provenant des productions animale et agricole
- Augmenter la densité totale des forêts et réduire la détérioration
- Promouvoir des moyens de transport plus durables
- Améliorer la gestion et le traitement des déchets

Contributions aux mesures d'adaptation

- Créer des plans d'adaptation participatifs territoriaux et sectoriels
- Développer des systèmes de mesure, de publication et d'alerte précoce
- Améliorer les processus de la gestion de risques climatiques, notamment l'aménagement du territoire
- Concevoir et entretenir des infrastructures résilientes
- Préserver et protéger l'eau, les écosystèmes et la biodiversité

VENEZUELA

Contributions Déterminées au niveau National
COP21 PARIS



Conséquences climatiques

- Inondations
- Sécheresse et désertification
- Fragilité des écosystèmes de montagne

Objectifs prioritaires

- Réduire les émissions de GES de 20 % d'ici 2030

Domaines d'action parlementaire identifiés

- Développer mesures législatives avec l'objectif de lutter contre le changement climatique et ses impacts

Contributions aux mesures d'atténuation

- Supprimer les substances appauvrissant la couche d'ozone
- Augmenter la production d'énergies renouvelables
- Sensibiliser le public aux économies d'énergie
- Reboiser
- Améliorer les systèmes de transports nationaux

Contributions aux mesures d'adaptation

- Améliorer la capacité météorologique et d'alerte précoce
- Gestion durable de l'eau, notamment avec des initiatives communautaires
- Minimiser les risques pour la production agricole